

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du 8 avril 2025

modifiant l'arrêté du 4 octobre 2024 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15 ;

Vu le décret n°90-187 du 28 février 1990 modifié relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural » ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

Vu l'arrêté du 4 octobre 2024 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

Vu le courrier de Chambres d'agriculture France en date du 24 mars 2025,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, au titre des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilités en application de l'article 3 du décret n°90-187 du 28 février 1990 modifié et sur proposition des organisations intéressées :

M. Nicolas PEROTIN en remplacement de M. Maximin CHARPENTIER, Chambres d'agriculture France ;

M. Denis LAIZÉ en remplacement de M. André BERNARD, de Chambres d'agriculture France.

En application du III de l'article D. 611-15 susmentionné, leurs mandats prendront fin à la date fixée par l'arrêté du 25 juillet 2022 susvisé.

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 8 avril 2025

La ministre de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche,

Benoît BONAIMÉ

